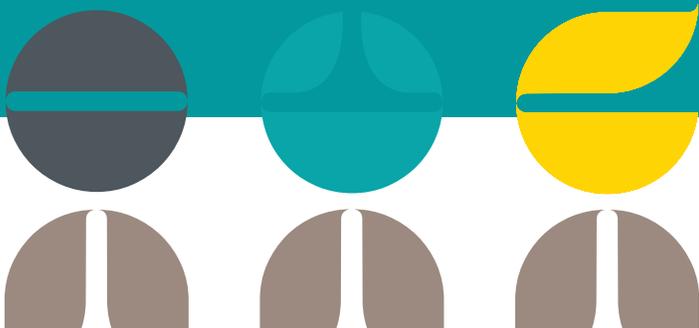




Dossier de presse

Prix de l'Innovation 2020 par la Fondation Jacques Chirac

Décembre 2021



Cérémonie de remise du Prix de l'Innovation 2020 de la Fondation Jacques Chirac

Le lundi 13 décembre 2021, à l'Assemblée Nationale à Paris (75), Françoise BÉZIAT, Présidente de la Fondation Jacques CHIRAC et Bernard FRAYSSE, Professeur ORL émérite de l'Université de Toulouse et Président du Conseil Scientifique de la Fondation, présidaient la cérémonie de remise du Prix de l'innovation 2020, au service de l'autonomie des personnes en situation d'handicap. Ce prix de 30.000€ a récompensé EMOFACE, une technologie innovante en faveur de l'autonomie et de l'inclusion des personnes avec troubles du spectre autistique.

Photos de la Cérémonie [à télécharger ici](#)

Ce temps fort devait avoir lieu en 2020, mais fut retardé par la crise sanitaire actuelle.

En effet, suite au 7ème colloque de la Fondation Jacques CHIRAC, « Innover par le numérique pour l'autonomie » organisé le 15 février 2019 à l'Assemblée Nationale à Paris, la Fondation avait lancé, pour la première fois, un appel à projet avec l'objectif de récompenser une innovation technologique qui, dans le parcours de vie d'une personne en situation de handicap, permettrait d'améliorer son autonomie et concourrait à lever les freins à l'inclusion.

Retrouvez les actes du 7e colloque [en cliquant ici](#)

Parmi les 12 projets reçus, c'est EMOFACE, porté par Adela Barbelescu et Mayra Lima, qui a retenu l'attention du jury et qui s'est vu décerné le premier Prix de l'innovation de la Fondation Jacques Chirac. Fruit d'une technologie innovante, et acronyme d'Emotional Faces, cette application favorise l'autonomie et le développement des compétences sociales des personnes (de l'enfant à l'adulte) avec troubles du spectre autistique. Proposée aux professionnels de l'accompagnement éducatif et aux familles, EMOFACE permet d'apprendre en interagissant avec des personnages 3D expressifs dans des situations sociales simulées en environnement virtuel.

POUR EN SAVOIR + SUR EMOFACE, [CLIQUEZ ICI](#)



Une magnifique avancée dans la prise en charge de l'autisme que la Fondation Jacques Chirac, représentée par sa Présidente Françoise Béziat, et son Directeur, Michel Vergne, est fière d'encourager par ce soutien à hauteur de 30 000 €. Et ce n'est pas la seule pierre ajoutée à l'édifice d'EMOFACE...

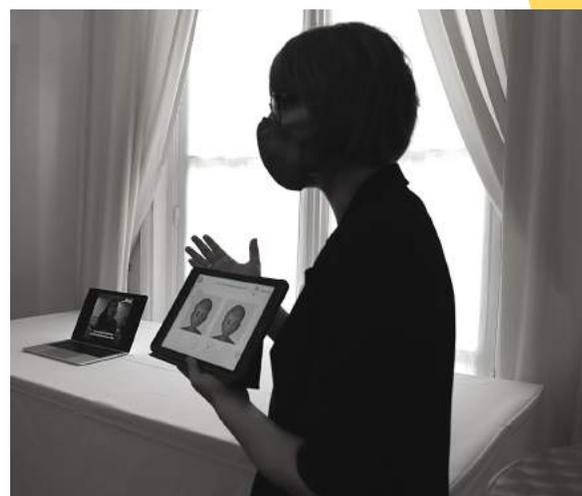
En effet, dès Janvier 2022, dans le cadre du Plan National de l'Autisme, avec le Living Lab¹, une étude d'utilisabilité va être menée au sein du Pôle Autisme Inclusion de la Fondation. Le but sera de tester des schémas d'utilisation et de mise en œuvre de l'application auprès de jeunes enfants autistes. Plus spécifiquement, ce sera le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD TSA) Précoce "Pas à Pas" à Ussac (19), qui accueillera le dispositif EMOFACE.

Une implémentation du dispositif à laquelle la Fondation Jacques Chirac est heureuse de contribuer, dans la continuité de la montée en puissance d'EMOFACE, qui compte déjà plus de 1.000 téléchargements.

Catherine Barthélémy, professeure de médecine émérite au CHRU de Tours, à la tête du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Autisme, soutenu par la Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du Neurodéveloppement (TND), a souligné la dynamique de l'équipe et de l'entreprise EMOFACE, tout en soutenant l'importance de cette étape d'acceptabilité du système et d'implémentation du dispositif, qui font partie intégrante de la recherche. Une pensée partagée par Jean-François Chossy, député honoraire ayant axé son activité parlementaire autour de la question du handicap. La présence de ce dernier à cette cérémonie était des plus symboliques, Jean-François Chossy ayant été président du groupe d'études parlementaire « Intégration des personnes fragilisées et handicapées » de l'Assemblée nationale, auteur de la loi sur le

handicap du 11 février 2005 et à l'initiative de la « loi Chossy », promulguée le 11 décembre 1996 pour garantir un accompagnement pluridisciplinaire aux personnes autistes, et faire reconnaître l'autisme en tant que handicap, en modifiant la loi de 1975. Adoptée à l'unanimité, il s'agissait de la première loi en faveur des droits des personnes autistes en France.

Les acteurs présents lors de ce temps fort étaient un reflet de la Fondation dans sa singularité, entre politique, et partie clinique et scientifique. Et le choix d'EMOFACE comme lauréat de ce prix fait écho aux valeurs qui sont les siennes depuis plus de 50 ans : inclusion, excellence, et recherche.



¹ créé en 2019 en collaboration avec Sorbonne Université, avec pour objectif de favoriser la cocreativité, l'intermédiation et l'observation des usages pour des projets et études portant sur l'autonomie, l'apprentissage ou le développement des habiletés dans l'autisme.

La Fondation Jacques Chirac

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Article 1 de la déclaration universelle des droits de l'homme

Jacques Chirac, Président Fondateur, déclarait : « le regard que nous portons sur les personnes handicapées engage notre vision de l'homme tout entier. Nous ne voulons pas faire disparaître la différence, ni la gommer. Nous voulons lui donner sa place ». (extrait du discours du 1er juillet 1995 à Bort-Les-Orgues, lorsque Jacques Chirac était encore Président de l'Association).

Cette citation résume parfaitement l'engagement et la raison d'être de la Fondation Jacques Chirac. Quoi de plus essentiel que la valeur de la vie de tout être humain, y compris celle des personnes handicapées ? C'est le point d'appui de l'éthique de notre Fondation. Une simple formule pourrait fixer encore la ligne de force de la Fondation : « toute vie vaut d'être vécue ». La diversité de nos sources, convergente vers cette vérité, nous porte à déclarer que la personne handicapée existe, est et vit ; qu'elle donne et apporte ; qu'elle reçoit et partage ; qu'elle regarde vers l'avenir et autour d'elle.

Aux origines ; l'idée d'un député convaincu

Tout commence en 1967 lorsque le jeune député Jacques Chirac arrive en Haute-Corrèze ; il est déjà très préoccupé par la situation dramatique d'un grand nombre d'enfants de l'Assistance Publique de la Ville de Paris, atteints de handicaps lourds, abandonnés et placés dans des institutions totalement inadaptées. Sur le plateau de Millevaches, il y a des atouts : l'espace, le calme, la tolérance et le sens de l'accueil de la population.

Jacques Chirac décide alors de créer des Centres d'Accueil et trouve des alliés avec les maires et conseillers municipaux des communes concernées et l'administration centrale. Deux centres voient le jour en octobre 1970 à Peyrelevade et janvier 1972 à Bort-les-Orgues. Jacques Chirac rencontre ces enfants de plus en plus souvent. Chacune de ses visites au Centre de Peyrelevade le bouleverse. Son action au départ d'homme

politique efficace, prend une dimension exceptionnelle. La cause du handicap va imprégner sa vie. Ce sera « le » combat de sa vie. Avec la création de l'Association des Centres Educatifs de Haute-Corrèze, deux autres centres pour enfants ouvrent en 1974 ; puis de nombreux établissements pour adultes viendront compléter le dispositif mettant en œuvre la Loi du 30 juin 1975 sur les institutions sociales et médico-sociales.

Depuis les années 70, le parallélisme entre l'action de terrain et le travail législatif et réglementaire sur la cause du handicap a habité la carrière de Jacques Chirac. En 1997, l'Association des Centres Educatifs du Limousin est reconnue d'utilité publique. En décembre 2006, elle devient la Fondation Jacques CHIRAC. Jacques Chirac quitte non sans regret la Présidence de l'Association en 1995 lorsqu'il devient Président de la République. Le député Jean-Pierre DUPONT, son suppléant et 1er vice-président devient Président et perpétue son action, faisant entrer la Fondation dans le 21ème siècle avec un plan de développement et de démarche qualité ambitieux.

Pour que la différence ne soit plus un handicap



« J'ai le droit de vivre, comme vous, des moments merveilleux et intenses. Je suis votre égal et je me battrai jusqu'au bout pour le rester. Si vous n'arrivez pas à me comprendre, essayez de vous mettre à ma place, vous comprendrez peut-être alors ce que je ressens ».

Jacques Guillo, personne handicapée

En France, 12 000 personnes et familles concernées par l'autisme, les troubles DYS, les déficiences intellectuelles, les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ont fait état de leur parcours de vie dans une étude conduite par la Délégation interministérielle et les représentants d'associations².

Aujourd'hui, la mission fondamentale de la Fondation est de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap mental, psychique, polyhandicap, et avec des troubles du spectre de l'autisme. Elle œuvre chaque jour, aux côtés des 800 collaborateurs salariés et des 36 établissements, pour améliorer la prise en charge du handicap, avec la vocation parallèle de faire évoluer les pouvoirs publics autour de la question. A ce jour, ce sont plus de 1250 personnes qui ont été accompagnées, sans oublier leur familles...



« Sophie est rentrée à la Fondation Jacques Chirac en 2008. Mon mari et moi habitons Versailles : le choix d'un établissement en Corrèze peut paraître étonnant mais il y a en France, et tout particulièrement dans la région parisienne, un manque cruel d'établissements pour accueillir les enfants autistes. Pour nous, la Fondation était la seule alternative avec la Belgique. Nous avons eu beaucoup de chance que notre fille puisse rester en France, dans un environnement familial privilégié, puisque nos familles respectives habitent le Limousin. Depuis quelques années, la Fondation Jacques Chirac s'est intéressée aux méthodes de communication et de compréhension de l'autisme dont notre fille tire grand bénéfice : ainsi, le planning de chaque journée est organisé et affiché selon un déroulé visuel, avec des images. Un tableau avec des scratches montre quelle personne va veiller sur eux la journée et la nuit. Les enfants, en le visualisant, sont moins angoissés. Quand vous comprenez mieux le monde qui vous entoure, vous êtes apaisés et vous faites plus facilement des progrès. [...] »

Témoignage de Régine Leboeuf, Maman de Sophie, 19 ans à la Villa du Pré-Saint-Jean d'Ussel, recueilli en Juin 2015

Faire avancer la recherche



Au-delà des missions principales de la Fondation dans la prise en charge des personnes en situation de handicap, cette dernière œuvre également la recherche sur l'amélioration de l'accompagnement des personnes handicapées, avec le concours de son Conseil Scientifique,

présidé par Bernard Fraysse.

Rien qu'en Europe, plus de trois millions de familles et près d'un million de professionnels sont à la recherche d'outils adaptés et réellement efficaces permettant d'améliorer les compétences communicationnelles, et ainsi l'insertion sociale.

Les personnes présentant des troubles du spectre autistique (TSA) sont particulièrement touchées, mais il en va de même pour celles vivant avec des troubles neurodéveloppementaux, une déficience intellectuelle, une schizophrénie. La liste ne s'arrête pas là, une partie non négligeable de la population est concernée.

De plus, selon la Haute Autorité de la Santé, environ 70% des enfants autistes ne sont pas scolarisés.

Rien qu'en Europe, plus de trois millions de familles et près d'un million de professionnels sont à la recherche d'outils adaptés et réellement efficaces permettant d'améliorer les compétences communicationnelles, et ainsi l'insertion sociale.

Les personnes présentant des troubles du spectre autistique (TSA) sont particulièrement touchées, mais il en va de même pour celles vivant avec des troubles neurodéveloppementaux, une déficience intellectuelle, une schizophrénie. La liste ne s'arrête pas là, une partie non négligeable de la population est concernée.

De plus, selon la Haute Autorité de la Santé, environ 70% des enfants autistes ne sont pas scolarisés.

C'est pourquoi la Fondation croit en l'avenir, en soutenant des projets comme EMOFACE, pour faire évoluer la modernisation et la généralisation des prises en charge du handicap, vers l'inclusion sociale.

La suite au prochain colloque de la Fondation Jacques CHIRAC, fin 2023...

EN FRANCE
700.000
personnes avec tsa

dont
EN FRANCE
120.000
de moins de 20 ans

environ
10%
ont reçu un diagnostic

source : Inserm

Rejoignez la Fondation Jacques Chirac sur les réseaux



Contact Presse

Aurélie Simondet

Attachée de presse de la Fondation Jacques Chirac

06 73 15 43 07 - contact@phoebus-communication.com

www.fondationjacqueschirac.fr